

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: Claridge Homes (Mer Bleue Phase 4)
Inc. Att.: Vincent Denomme

File N°: D02-02-23-0027

Applicant: Conseil des écoles catholiques du
Centre-Est (CECCE) – Luc Poulin

Comments due date: 13 June 2023

Applicant Address: 4000, rue Labelle, Ottawa,
On, K1J 1A1

Development Review Planner: Shoma Murshid

Ward: Ward 19 - Orléans South-Navan

Applicant E-mail: chabod@ecolecatholique.ca

Ward Councillor: Catherine Kitts

Applicant Phone Number: (613) 323-1517

Site Location

Part of 2666 Tenth Line Road – east of McKinnon's Creek.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment Application to rezone the subject land from Rural Countryside Zone to a Minor Institutional Zone, Subzone to allow for the development of a French Catholic Elementary School.

Proposal Details

The subject site is located on the southwest corner of Tenth Line Road and Sweet Valley Drive and is currently owned by Claridge Homes. McKinnon's Creek is a natural feature that divides the 10.31-hectare property parcel in two. The Conseil Des Écoles Catholiques De Langue Française du Centre-Est has entered into a Purchase and Sale Agreement to acquire the 1.8-hectare portion lying east of McKinnon's Creek, as shown on the attached location map.

The subject site is currently being utilized to accommodate a single-detached dwelling as well as temporary construction buildings and equipment. Immediately north of the site is a residential subdivision known as Mattamy's Summerside South Phase 1 which extends west to Mer Bleue Road. To the west are vacant lands municipally known as 2666 Tenth Line Road, owned by Claridge Homes and are subject to a draft plan of subdivision application D07-16-22-0011. To the south is a residential dwelling located at 2680 Tenth Line Road, while other lands to the south are part of Claridge subdivision. To the east is a residential subdivision known as Avalon as well as vacant lands held for future residential development.

The Zoning By-law Amendment application proposes to rezone the subject lands from Rural Countryside Zone to permit the development of the French Catholic Elementary School, that is otherwise not permitted by the current zone. At this time, the proposed site plan appears to conform to the applicable

standards of the I1B zone and other relevant performance standards of Zoning By-law 2008-250. If the site plan is revised, site-specific provisions may be triggered.

Related Planning Applications

N/A

Roadway Modifications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the Zoning By-law Amendment application will be considered by the City’s Planning and Housing Committee, is August 9, 2023.

Submission Requirements

Zoning By-law Amendment

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-23-0027 in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Shoma'.

Shoma Murshid, RPP, MCIP

Planning, Real Estate and Economic Development Department

City of Ottawa

110 Laurier Avenue West, 4th Floor

Ottawa, ON K1P 1J1

Tel.: 613-580-2424, ext. 15430

Shoma.Murshid@ottawa.ca

Sommaire de la proposition de modification du Règlement de zonage

Propriétaire : Claridge Homes (Mer Bleue, phse 4) Inc. a/s Vincent Denomme

N° de dossier : D02-02-23-0027

Requérant : Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) — Luc Poulin

Date limite des commentaires : 13 juin 2023

Adresse du requérant : 4000, rue Labelle, Ottawa (Ontario) K1J 1A1

Urbaniste : Shoma Murshid

Quartier : 19 - Orléans-Sud-Navan

Courriel du requérant :
chabod@ecolecatholique.ca

Conseiller du quartier : Catherine Kitts

N° de tél. du requérant : (613) 323-1517

Emplacement du site

Partie du 2666, chemin Tenth Line — à l'est du ruisseau McKinnon

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification du Règlement de zonage visant à changer la désignation du terrain en question de Zone rurale à Zone de petites institutions, sous-zone, afin de permettre l'aménagement d'une école primaire catholique francophone.

Détails de la proposition

Le site en question, qui est situé à l'angle sud-ouest du chemin Tenth Line et de la promenade Sweet Valley, appartient actuellement à Claridge Homes. Le ruisseau McKinnon est un cours d'eau naturel qui divise en deux la parcelle de 10,31 hectares. Le Conseil des Écoles Catholiques de Langue Française du Centre-Est a conclu un accord d'achat et de vente pour acquérir la partie de 1,8 hectare située à l'est du ruisseau McKinnon, comme le montre la carte de l'emplacement ci-jointe.

Le site en question est actuellement occupé par une maison unifamiliale ainsi que par des bâtiments temporaires et de l'équipement de construction. Immédiatement au nord du site se trouve un lotissement résidentiel connu sous le nom de Mattamy's Summerside South Phase 1, qui s'étend à l'ouest jusqu'au chemin de la Mer-Bleue. À l'ouest se trouvent des terrains vacants désignés par le numéro de voirie 2666, chemin Tenth Line, qui appartiennent à Claridge Homes et qui font l'objet de la demande préliminaire d'un plan de lotissement D07-16-22-0011. Au sud se trouve une propriété résidentielle, située au 2680, chemin Tenth Line, tandis que d'autres terrains au sud font partie du lotissement Claridge. À l'est, on trouve un lotissement résidentiel connu sous le nom d'Avalon ainsi que des terrains vacants destinés à un autre projet résidentiel.

La demande de modification du Règlement de zonage propose de changer la désignation de Zone rurale des terrains en question afin de permettre la construction d'une école primaire catholique francophone, ce qui n'est pas autorisé par la réglementation actuelle. Pour le moment, le plan d'implantation proposé semble conforme aux normes applicables de la zone I1B et aux autres normes applicables du Règlement de zonage 2008-250. Si le plan d'implantation est révisé, il se pourrait que des dispositions propres à l'emplacement soient requises

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Modifications aux chaussées

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de la planification et du logement de la Ville, est fixée au 9 août 2023.

Exigences de soumission

Modification du Règlement de zonage

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D02-02-23-0027 dans la ligne objet.
 - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.

2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Shoma'.

Shoma Murshid, RPP, MCIP

Direction générale de la planification, des biens immobiliers et du développement économique

Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : 613-580-2424, poste 15430

Shoma.Murshid@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-23-0027	23-0402-X		2666 chemin Tenth Line Road
I:\CO\2023\Zoning\TenthLine_2666			
©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY		Existing Flood Plain (Section 58) / Plaine inondable (Article 58)	
©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Entreprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CE CI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE		 <small>NOT TO SCALE</small>	
REVISION / RÉVISION - 2023 / 05 / 08			